

# LOIRE ATLANTIQUE **les** **nouvelles**

Hebdomadaire départemental du Parti Communiste Français - Numéro 255 - 13 Janvier 1983 - Prix 1 F.

## CONSTRUCTION NAVALE

Les communistes, qui depuis des années agissent pour le maintien et le développement de la construction navale, ont été très attentifs à la fusion qui vient d'intervenir entre Dubigeon et Alsthom-Atlantique. La semaine dernière, nous devions donner notre opinion à partir des premiers éléments dont nous disposions, avec l'éditorial de Maurice Rocher. Cette semaine, après la rencontre des organisations syndicales au ministère de la Mer, l'U.S.T.M. C.G.T. a tenu une conférence de presse mercredi (voir page 8) et nous avons pensé utile d'interviewer René MAGRE, secrétaire du syndicat C.G.T. d'Alsthom Saint-Nazaire, membre du Comité fédéral du P.C.F., et Désiré DEPASSE, secrétaire du syndicat C.G.T. de Dubigeon. (Voir ci-dessous et page 8.)

### UNE INTERVIEW DE RENÉ MAGRÉ

« Les Nouvelles » :

Que penses-tu du rapprochement Alsthom-Atlantique-Dubigeon ?

René MAGRE :

Je pense que cette question a déjà fait couler beaucoup d'encre mais aussi qu'elle va bien au-delà de ce que la presse locale ou encore la CFDT (scandaleusement mise en valeur à cette occasion) ont pu en dire.

La fusion Alsthom-Atlantique-Dubigeon intervient après l'absorption complète des A.C.B. par l'Alsthom et cela constitue à mon avis une opération très importante : opération qui dépasse de loin le simple aspect construction navale ou même le groupe Alsthom. Tout le département voire la région sont concernés.

Il faut savoir en effet, qu'ainsi Alsthom Atlantique représente le 1/4 des effectifs de la Métallurgie du département sans compter bien sûr toutes les retombées indirectes. C'est une domination très importante qu'il est nécessaire de bien analyser.

« Les Nouvelles » :

Et sur le simple aspect « navale » qu'en penses-tu ?

René MAGRE :

Je pense tout d'abord que les choses ont beaucoup trop traîné puisque c'est dès septembre 1981 que la question de la réorganisation de la navale française a été avancée.

Les exigences de l'Alsthom et le manque de fermeté du ministère de la mer en sont les principales raisons et tout ce temps a pesé lourd pour la prise de commandes, les investissements, etc... Les chantiers n'étaient pas en bonne condition et les armateurs dans l'incertitude.

Aujourd'hui il est urgent, impératif que des commandes soient passées dans les deux chantiers.

« Les Nouvelles » :

Ainsi comme nous l'avons toujours affirmé il est nécessaire que nos deux chantiers vivent et se développent ?

René MAGRE :

Absolument ! et c'est un des aspects positifs de l'opération : Dubigeon, selon le ministère doit vivre ! Je dois dire que ce résultat est pour nous très important car en effet pendant longtemps nous avons été les seuls (CGT et PCF) à défendre Dubigeon : au niveau national, et européen avec le plan Davignon, ce chantier était condamné. Pour nous, c'est clair, la France a besoin de tous ses chantiers, de toutes ses capacités de production. Cela m'amène à dire un mot sur la construction navale en général : sa réorganisation aboutit à la création de deux secteurs, l'un privé, sous la houlette de Schneider et qui regroupe les chantiers de France-Dunkerque, La Seyne, la Ciotat ; l'autre public, avec les chantiers de l'Atlantique et Dubigeon. En gros les capacités de production sont de 2/3 pour le privé et 1/3 pour le public.

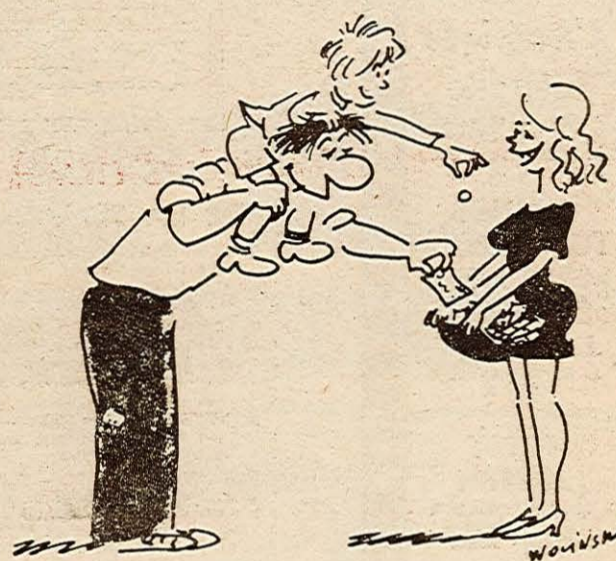
Un certain déséquilibre, on le voit, et aussi une participation de l'Etat (15 %) insuffisante dans le groupe privé.

(Suite page 8)

## SOUSCRIPTION NATIONALE DU PARTI COMMUNISTE

FRANÇAIS

OCTOBRE 1982 - MARS 1983



## RENDEZ-VOUS FÉDÉRAL LUNDI 17 JANVIER

au siège de la Fédération

41, rue des Olivettes - NANTES

Amis lecteurs des « Nouvelles » et organisations du Parti, effectuez vos versements à l'ordre de Gilles BARAUD, C.C.P. 551-67 Y Nantes.

## RAPPORT LEGRAND

### Des propositions pour construire un collège démocratique à discuter... le 29 janvier

Le professeur Louis LEGRAND, chargé de mission par le ministre de l'Éducation Nationale, a rendu public la semaine dernière son rapport pour construire un

collège démocratique et efficace. Cette publication fait suite aux travaux d'une commission nationale et de commissions départementales sur ce sujet.

Depuis un an le rapport Le-grand était attendu. C'est qu'en effet le collège est probablement l'institution au sein de laquelle les manifestations de la crise de l'école sont les plus nettes. L'École et la Nation y a d'ailleurs consacré ces derniers mois de nombreux articles dont un dossier fort copieux dans ses numéros 330 et 331 de juin et septembre.

Que dire du rapport Le-grand ?

Tout d'abord que le constat qu'il dresse du mauvais fonctionnement de l'enseignement dispensé dans le premier cycle, marqué notamment par le caractère massif de l'échec scolaire et de la ségrégation sociale, confirme absolument l'analyse qu'en font les communistes depuis des années. Louis Le-grand qualifie cette situation d'« in-

### CINQ HEURES POUR L'ÉCOLE

SAMEDI 29 JANVIER 14 H A 19 H

au Centre socio-culturel du Sillon de Bretagne  
SAINT-HERBLAIN

sur le thème OUVRIER L'ÉCOLE SUR LA VIE

Carrefours :

- L'ÉCOLE DE LA REUSSITE
- L'ÉCOLE DE LA NOUVELLE CROISSANCE
- L'ÉCOLE DE LA NOUVELLE CITOYENNETÉ

(Suite page 4)

## SOMMAIRE

- La Maison de la Culture de Nantes (page 3)
- Les initiatives du Parti dans le département (page 4)
- Le conseil municipal de Nantes (page 6)
- Le Conseil général (page 7)
- La construction navale (page 8)

Cinéma "les Club"

76, AVENUE DE LA REPUBLIQUE SAINT-NAZAIRE TEL. 22.53.41

Tous les jours 2 matinées, 2 soirées  
Tarif réduit jeudi et lundi pour tous

LE RUFFIAN

13 h 50, 16 h 15  
19 h 50, 22 h 15

WESTERN

relief - dolby-stéréo (lunettes à vendre à la salle)  
14 h, 16 h 15, 20 h 22 h 15

L'Amérique interdite

(int. - 18 ans)  
14 h, 16 h 20, 20 h, 22 h 20 (jusqu'à dim.)

PRENDS TON PASSE-MONTAGNE, ON VA A LA PLAGE

14 h, 16 h 20, 20 h, 22 h 20

PETIT JOSEPH

14 h, 16 h 20, 20 h 22 h 20 (lundi - mardi)

LES KORRIGANS

8, avenue de la République  
ST-NAZAIRE  
Tél. 22.44.79

DANTON

Le braconnier de Dieu

Identification d'une femme

La boum 2

E. T.  
L'EXTRA-TERRESTRE  
(dolby-stéréo)

à NANTES COLISEE GAUMONT à SAINT-NAZAIRE Les KORRIGANS

DEPARTIEU DANS UN FILM DE WAJDA  
**DANTON**

PRIX LOUIS DELLUC



ROBESPIERRE/WOJCIECH PSZONIAK  
PATRICE CHEREAU • ROGER PLANCHON • JACQUES VILLERET • ANGELA WINKLER • BOGUSLAW LINDA  
Image IGOR LUTHER • Musique ALLAN STARKI • Costumes YVONNE SASSINOT de NESLE • Producteur JEAN PRODROMIDES scénario JEAN-CLAUDE CARRIERE • Adaptation de STANISLAW PRZYBYLSKI "Ciel i Ziemia"  
une production LES FILMS DU LOSANGE MARGARET MENEGUO • Gaumont-FILMS PRODUCTION • SERC (Paris) FILM POLSKI (Warszawa)

LES FILMS DE LA SEMAINE

- LE RUFFIAN. — Film de José Giovanni, avec Lino Ventura, Bernard Giraudeau, Claudia Cardinale, Béatrix Van Til, Pierre Frag.
- DANTON. — Film franco-polonais d'Andrzej Wajda, avec Gérard Depardieu, Wojciech Pszoniak, Patrice Chéreau, Roger Planchon, Angela Winkler.
- NEW-YORK 42ème RUE. — Film américain de Pau Morissey, avec Orson Bean, Kevin Bacon.
- LE JAPON INSOLITE. — Film français de François Reichenbach, qui promène ses caméras de Tokyo à Nagasaki, métropoles tentaculaires à l'échelle de l'an 2000, tout en s'intéressant aux traditions ancestrales.
- IDENTIFICATION D'UNE FEMME. — Film italien de Michelangelo Antonioni, avec Thomas Milian, Christine Boisson, Daniela Silverio.
- AMERIQUE INTERDITE. — Film américain — interdit aux moins de dix-huit ans — de Romano Vanderbes.
- LE PETIT JOSEPH. — Film français de Jean-Michel Barjol, avec Jean-Marc Thibault, Juliette Brac, Jean-Paul Blanc, Naïche Caudron.
- LE BRACONNIER DE DIEU. — Film de Jean-Pierre Darras, avec Pierre Mondy, Annie Cordy, Jean Lefebvre, Catherine Allégret, Michel Galabru, Jean-Pierre Darras, Daniel Ceccaldi, Bernard Haller, Sylvain Rougerie, Paul Préboist.
- AMITYVILLE II, LE POSSEDE. — Film de Damiano Damiani, avec Burt Young, Rutanya Alda, James Olson, Jack Wagner, Diane Franklin, Andrew Prine.
- PIRANHA 2, LES TUEURS VOLANTS. — Film de James Cameron avec Tricia O'Neil, Steve Marachuk et Lance Henriksen.
- LA BOUM 2. — Film de Claude Pinoteau, avec les mêmes acteurs que la première Boum : Sophie Marceau, Brigitte Fossey et Claude Brasseur.
- TELL ME (DAVID ET EVA). — Film américain de Lee Grant, avec Lilia Kedrova, Melvyn Douglas, Brooke Adams.

APOLLO 5 SALLES 5 FILMS

LES ARISTOCHATS

AMITYVILLE II, LE POSSÉDÉ (Int. - 18 ans)

PIRANHA 2 (les tueurs volants) (Int. - 13 ans)

DOCTEURS IN LOVE

PREND TON PASSE-MONTAGNE, ON VA A LA PLAGE

« ART ET ESSAI » aux CLUB

Chaque semaine, les lundi et mardi en matinée et soirée, les CLUB Saint-Nazaire présentent un « Spécial ART et ESSAI ». Voici le programme établi pour ces prochaines semaines :

- 17-18 janvier : PETIT JOSEPH, de Jean-Michel Barjol.
- 24-25 janvier : NEW-YORK 42ème RUE (int. moins 18 ans), de Paul Morrissey.
- 31 janvier-1er février : DE MAO A MOZARD. Les aventures d'Isaac Stern en Chine.
- 7-8 février : AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR, d'Arthur Hiller.
- 14-15 février : TELL ME A RIDDLE, de Lee Grant.
- 21-22 février : SUPERVIXENS (int. moins 18 ans), de Russ Meyer.
- 28 février-1er mars : MOSCOU NE

CROIT PAS AUX LARMES, de Vladimir Menchov.  
7-8 mars : L'EPOUVANTAIL, de Jerry Schatzberg.

A L'AFFICHE A NANTES

- APOLLO
- 1 - 13 h 45, 15 h 50, 17 h 55, 20 h, 22 h 05, plus sam., 0 h 05 : LES ARISTOCHATS.
  - 2 - 13 h 45, 15 h 55, 18 h 05, 20 h 15, 22 h 25, plus sam., 0 h 35 : AMITYVILLE II, LE POSSEDE.
  - 3 - 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h : PIRANHA 2, LES TUEURS VOLANTS.
  - 4 - 13 h 50, 16 h 05, 18 h, 20 h 05, 22 h 10, plus sam., 0 h 15 : DOCTEURS IN LOVE.
  - 5 - 13 h 55, 16 h, 18 h 05, 20 h 10, 22 h 15, plus sam., 0 h 20 : PRENDS TON PASSE-MONTAGNE, ON VA A LA PLAGE.
- COLISEE (14 h 15, 20 h 15, 22 h 15, plus dim., 16 h 30)
- 1 - LA BOUM 2.
  - 2 - BRISBY (matinée). L'AS DES AS (soirées).
  - 3 - DANTON.
- HORAIRE "LES KORRIGANS"
- Salle 1 : jeudi, vendredi, lundi, mardi, 14 h 15, 19 h 45, 22 h 30, sam., dim., 13 h 45, 16 h 30, 19 h 45, 22 h 30.
- Salle 2 : jeudi, vendredi, lundi, mardi, 14 h 15, 20 h 05, 22 h 15, sam., dim., 14 h, 16 h 10, 18 h 20, 20 h 05, 22 h 15.
- Salle 3 : jeudi, vendredi, lundi, mardi, 14 h 15, 19 h 50, 22 h 25, sam., dim., 13 h 50, 16 h 25, 19 h 50, 22 h 25.
- Salle 4 : jeudi, vendredi, lundi, mardi, 14 h 15, 20 h, 22 h 20, sam., dim., 13 h 55, 16 h 10, 18 h 25, 20 h 20, 22 h 30.
- Salle 5 : jeudi, vendredi, lundi, mardi, 14 h 15, 19 h 55, 22 h 20, sam., dim., 13 h 45, 16 h 05, 18 h 25, 20 h 20, 22 h 10.

- CONCORDE (premier film, 19 h 45, dim., 14 h. Deuxième film, 22 h 45, plus dim., 16 h)
- 1 - LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE, plus MIDNIGHT EXPRESS.
  - 2 - ACCATE, plus TELL ME.
  - 3 - NEW-YORK NEW-YORK, plus LE FAUCON MALTAIS.
  - 4 - DIVA, plus L'AMERIQUE INTERDITE.
- GAUMONT
- 1 - 14 h 05, 16 h 30, 19 h 50, 22 h 15 : LE RUFFIAN.
  - 2 - 13 h 45, 16 h 30, 19 h 30, 22 h 15 : DANTON.
  - 3 - 14 h 05, 16 h 30, 19 h 55, 22 h 15 : E. T.
  - 4 - 14 h 15, 16 h 30, 19 h 55, 22 h 15 : LA BALANCE.
  - 5 - 13 h 55, 16 h, 20 h 10, 22 h 15, plus dim., 18 h : LE BRACONNIER DE DIEU.
  - 6 - 13 h 55, 16 h, 20 h 10, 22 h 15, plus dim., 12 h : TRON.
- KATORZA (14 h 15, 20 h 15, 22 h 15, plus dim., 16 h 30)
- 1 - VICTOR, VICTORIA.
  - 2 - LE RUFFIAN.
  - 3 - LE JAPON INSOLITE.
  - 4 - TOM JONES.
  - 5 - LA BARAKA.
  - 6 - ANNIE (matinée), plus NEW-YORK 42ème RUE (soirées).
- RACINE (14 h 15, 19 h 45, 21 h 45, plus dim., 16 h 15)
- 1 - LE TAMBOUR.
  - 2 - PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS.
- VERSAILLES (premier film, 19 h 45, plus dim., 14 h. Deuxième film, 21 h 45, plus dim., 16 h)
- 1 - FESTIVAL ALEKAN.
  - 2 - UN TRAMWAY NOMME DESIR, plus MACADAM COW-BOY.
- OLYMPIA (14 h 15, 20 h 15, 22 h 15, plus dim., 16 h 30)  
E.T. (dolby-stéréo).



place du commerce  
48.29.95

DANTON

Le Ruffian

E. T.  
L'EXTRA-TERRESTRE  
(dolby-stéréo)

La Balance

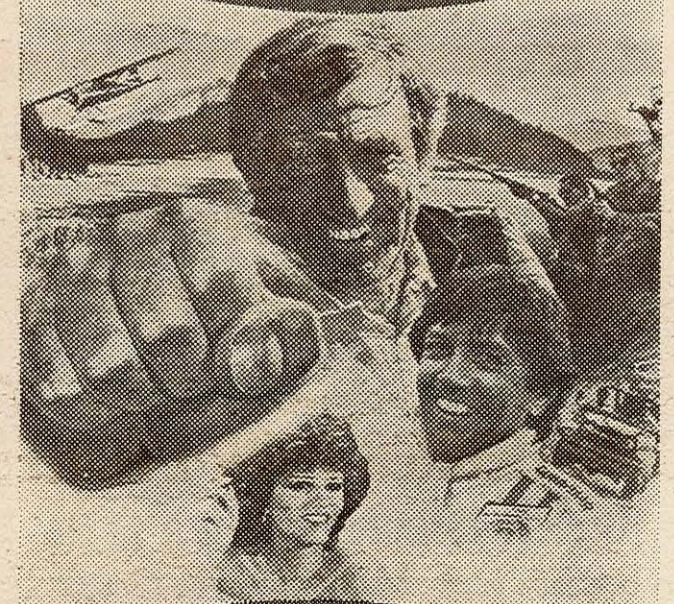
Le braconnier de Dieu

TRON

à NANTES GAUMONT à SAINT-NAZAIRE Les CLUB

KATORZA

VENTURA



LE RUFFIAN

UNO VENTURA BERNARD GIRAUDEAU  
AVEC CLAUDIA CARDINALE EN TITRE JOSE GIOVANNI MUSIQUE COMPOSEE ET DIRIGEE PAR ENNIO MORRICONE

EN JANVIER

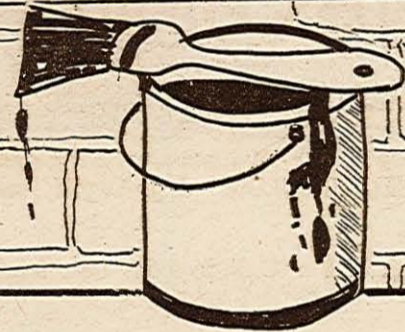
LES PRIX

LES PLUS BAS DE L'ANNEE

SOLDÉS

meubles  
**ALBERT**

45. RUE A. DE MUN SAINT NAZAIRE



**Une semaine  
Henri ALEKAN  
au Versailles  
à Nantes**

Depuis mercredi dernier, et pour une semaine, Henri Alekan est dans les murs du cinéma Le Versailles. C'est un événement que la venue à Nantes de ce directeur de la photographie, à coup sûr, l'un des plus importants de toute l'histoire du cinéma, qui a une centaine de films à son actif, dont le dernier en date « L'Etat des Choses » de Wim Wenders.

Projections, débats en présence de Alekan, un programme et un personnage qui méritent le déplacement.

Vendredi 14 :  
19 h 30 : « La Belle et la Bête ».

21 h : « Le Mandarin Merveilleux ».

22 h : Débat : L'art de la lumière.

Samedi 15 :  
14 h : « Deux hommes en fuite ».

16 h : « Soleil Rouge ».

19 h 45 : « Le Territoire ».

22 h : Débat : La création cinématographique et l'emploi de la lumière et de la couleur. Dialogue avec le public.

Dimanche 16 :  
14 h et 19 h 45 : « Soleil Rouge ».

16 h 15 et 22 h : « Mayerling ».

Lundi 17 :  
19 h 45 : « La Belle et la Bête ».

22 h : « Une si jolie petite plage ».

Mardi 18 :  
19 h 45 : « Deux hommes en fuite ».

22 h : « La Belle et la Bête ».

Au cinéma Le Versailles, 22, rue de Chateaubriand.

**MAISON DE LA CULTURE DE NANTES**

30 000 spectateurs pour les premiers 100 jours; les chiffres ne disent pas tout certes. Il s'agit néanmoins d'un premier bilan satisfaisant pour la nouvelle Maison de la Culture de Nantes, dont le démarrage s'est fait dans les conditions difficiles que l'on sait. Les spectacles de rue ont eu, en particulier, un très large écho : 2 500 spectateurs pour Bernard Lubat, autant pour Bidon K. Ajoutés à cela, les succès des expositions, celle de Bernard Lagneau a accueilli 10 000 visiteurs, la Maison de la Culture de Nantes a atteint l'un des objectifs qu'elle se proposait : sortir de ses murs, aller à la rencontre du public, d'un public le plus large.

Le programme du premier trimestre 83 s'annonce à son tour riche et varié, avec entre autres, deux co-productions : « Bas Ventre » une création produite en collaboration avec le théâtre de La Chamaille, « Les Ames Mortes » de Gogol, pour lesquelles se sont associés : le Théâtre de Liberté, la Maison de la Culture de la Seine Saint-Denis et celle de Nantes. Deux événements !

à l'affiche

JANVIER

**Exposition :** Le peintre Daniel Humair, du 7 au 30, à l'Espace Graslin.

**Chansons :** Antoine Tome, les 13, 14 et 15 à 21 h, salle Vian.

**Musique :** Groupe Leve Van Leve, percussionnistes antillais, les 17, 18, 20, animation scolaire; les 19, 20 et 21 à 21 h, salle Vian; le 19, dans le quartier Decré, à partir de 17 h.

**Théâtre :** « 14-18 », d'après « Le feu », de Henri Barbusse,

co-production du théâtre des Deux Rives et CAC de Dieppe, les 18 et 19 janvier à 21 h, salle Paul-Fort.

FEVRIER

**Théâtre :** « Bas Ventre », création et co-production du théâtre de La Chamaille et de la Maison de la Culture de Nantes, du 11 février au 13 mars, les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 21 h, au Théâtrequipe, 5, rue du Ballet. La première aura lieu le 8 février.

**Exposition :** « Métamorphoses » de Reiko Kruck et Dominique Collandant (maquilleurs professionnels) du 8 au 27 février à l'Espace Graslin.

**Chansons :** Jean Guidoni, les 10, 11 et 12 février, à 21 h, salle Paul-Fort.

**Musique :** Dilliac et Arbatz, les 15 et 16 février, animations scolaires à l'Espace Graslin; le 17 à 18 h, improvisations, le 18, concert à 20 h 30, à l'Espace Graslin.

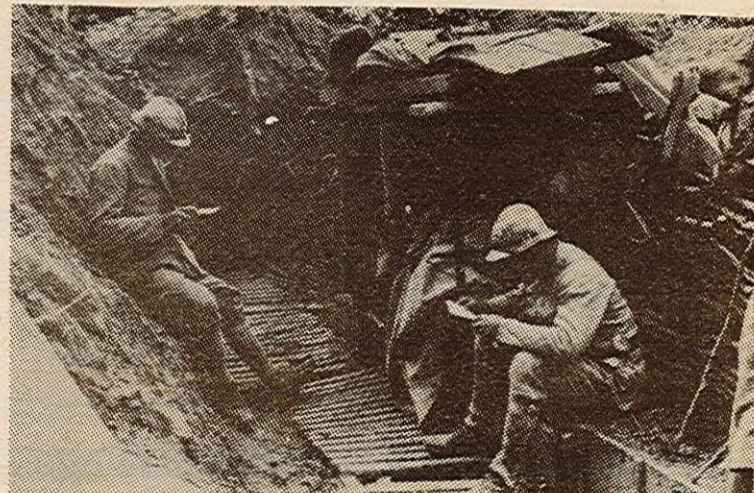
**Cinéma :** « Cinémaquillage », sélection d'une dizaine de films où le maquillage est une composante essentielle de la « machine à illusions », les 22, 23, 24, 25 et 26, animations et débat à l'Espace Graslin.

MARS

**Exposition :** « Gothique et Néogothique à Nantes », avec la participation de l'association ARDEPA, du 8 au 31, à l'Espace Graslin.

**Danse :** Jacques Garnier et le groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris, les 8 et 9 à 21 h 30, à l'auditorium du conservatoire.

**Théâtre :** « Les Ames Mortes », de Gogol, co-production du Théâtre de Liberté, de la Maison de la Culture de la Seine Saint-Denis et de la Maison de la Culture de Nantes,



14-18 D'APRES « LE FEU » DE HENRI BARBUSSE — THEATRE DES DEUX-RIVES

les 9, 10, 11 et 12 à 21 h, au théâtre Graslin.

**Expositions :** « Occupation et Prolifération » de Ritacalfoul, le 12 mars, place du Commerce, de 12 h à 19 h; « Art Conditionné », de Ritacalfoul, du 14 au 26; « Gothique, Art Flamboyant », lecture pyrotechnique de la cathédrale de Nantes, par le groupe Ephémère, le 19 mars à 21 h.

**Musique :** « Intégrale des Sonates pour Flûte », de J.S. Bach, avec Pierre-Yves Artaud, flûtiste, et Pierre Bouyer, claveciniste, le 24 mars, séances scolaires et concert à 21 h, salle Paul-Fort.

**Chansons :** Jean Vasca et Gilles Elbaz, les 25 et 26, à 21 h, salle Vian; Elisabeth Wiener, les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril à 21 h, salle Paul-Fort.

TARIFS

LE LAISSE-PASSER  
A - Individuel ..... 190 F  
B - Famille  
(de 2 à 3 personnes) 160 F  
par personne de

plus de 21 ans  
C - Réduit ..... 140 F  
par personne  
— Famille de 4 personnes et plus.  
— Collectivités \*\* (C.E. Associations à partir de 10 personnes).  
— Collectivités spontanées (réunion d'au moins 10 personnes).  
— Jeunes de moins de 21 ans, étudiants, sans emploi.

\*\* NB : une formule spéciale (Laissez-passer C.E.) est mise à disposition des Comités d'Entreprise. Renseignez-vous auprès de l'Accueil.

POUR UN SEUL SPECTACLE  
● Individuel ..... 40 F  
● Usagers et collectivités 30 F  
● Enfants (moins de 15 ans) ..... 20 F  
● Carte d'usager pour l'année ..... 15 F

Pour tout renseignement :  
Accueil Public, 18, rue Scribe,  
Nantes. Tél. 73-07-11.

## CITÉ HALVÈQUE :

### SUCCÈS DE L'ASSEMBLÉE POPULAIRE

40 PARTICIPANTS - 8 ADHÉSIONS AU PCF

Les communistes de la Halvèque avaient convié leurs amis de la cité à un dîner-débat samedi soir à l'occasion de leur remise des cartes 83.

Plus d'une quarantaine de participants à cette réunion fraternelle dont Michel Leloup représentant la section de Nantes et Joël Busson, membre du secrétariat fédéral et adjoint au Maire de Nantes.

Gisèle Jouatte, secrétaire de la cellule, présidait cette soirée ouverte par une allocution de Michel Leloup. Un riche débat se poursuivait ensuite de l'apéritif au dessert. Puis l'on dansait longtemps.

La fête avait bien débuté puisqu'avant que l'apéritif soit achevé huit adhésions étaient enregistrées et des dizaines de cartes remises.



Une partie de la salle au cours de l'assemblée populaire organisée par la cellule de la cité Halvèque.

## ASSEMBLÉES POPULAIRES

— SECTION DE NANTES : Quartier PIN-SEC - Le Paih, samedi 15 janvier ; quartier SAINT-FEUX - Kanapa, samedi 29 janvier ; entreprise SEITA - Vaillant-Couturier, samedi 22 janvier ; quartier VIEUX-DOULON - Jégo-Legoff, samedi 5 février.

— SECTION DE REZE : Cellule FORTUN, samedi 29 janvier.

— SECTION BASSE LOIRE : BASSE INDRE, mardi 18 janvier ; HAUTE INDRE, vendredi 14 janvier ; SAVENAY, dimanche 23 janvier.

— SECTION SAINT-BREVIN : PAIMBOEUF, samedi 29 janvier ; SAINT-BREVIN, samedi 22 janvier.

BIBLIOTHÈQUE PAUL-ÉLUARD

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

le SAMEDI 29 JANVIER à 20 h. 30

à la Fraternité - 5, rue Amiral-Duchaffault à Nantes

## REMISE DES CARTES - ASSEMBLÉES POPULAIRES

### DÉVELOPPEMENT DE L'HUMA-DIMANCHE :

## Premiers résultats encourageants Poursuivre l'effort

Assurer dans les meilleurs délais la remise de la carte 83 à chaque adhérent, renforcer en nombre et en qualité le Parti dans ce département, notamment en multipliant les initiatives vers les entreprises et les quartiers avec l'organisation par chaque cellule de son assemblée populaire et par le développement de la diffusion de la lecture de « l'Humanité-Dimanche », c'est à cela que travaillent aujourd'hui les communistes.

Travaillant ainsi, il s'agit de disposer très vite d'un Parti efficace composé de cellules nombreuses et actives pour mener à bien les nombreuses tâches qui nous incombent aujourd'hui avec en particulier l'action nationale pour le renouveau économique, le progrès social et les droits des travailleurs, et assurer le succès des élections municipales.

Les possibilités sont nombreuses comme le montrent les premiers exemples: Ainsi, seize adhésions ont été réalisées à Nantes depuis le 1<sup>er</sup> janvier, dont huit lors de l'assemblée populaire de la Halvèque, et de premiers résultats avec « l'Humanité-Dimanche ».

Ces premiers atouts doivent donc encourager chaque cellule à faire très vite dans la remise des cartes, à tenir son assemblée populaire et à décider de son engagement pour la diffusion de « l'Humanité-Dimanche ».

Nous publions ci-dessous les dates qui sont déjà arrêtées ainsi que les premiers engagements pour le développement de notre presse hebdomadaire.

## “ 4 MOIS POUR L'HUMA-DIMANCHE ”

### les premiers contrats d'engagement des cellules

Engagées dans l'action nationale « 4 mois pour l'Humanité-Dimanche » un certain nombre de cellules se préoccupent du développement de la diffusion. Ainsi sept cellules ont créé leur CDH.

Il s'agit de Savenay deux exemplaires, à Nantes une cellule des PTT débute avec sept HD et une autre la Duguy avec neuf - La Plaine-sur-Mer avec dix - Paimboeuf cinq - la cellule Jouhaud de Rezé dix - La SNEF à Saint-Nazaire dix - Saint-Herblain (Preux) deux.

D'autre part vingt-trois cellules ont fait connaître le nombre de lecteurs qu'elles s'engagent à gagner d'ici la fin mars :

Nantes : Batignolles 11 - Chauvin 2 - Chêne des Anglais 4 - Kanapa 2 - Dubigeon 5  
Saint-Nazaire : Dockers 8 - Marins 1 - Penhoët 10  
Saint-Sébastien : F. Billoux 4 - J. Curie 4 - Chassé (Vertou) 4 - Beautour (Vertou) 4 - Bouvier 4 - A. Braud 4 - Vallet 4  
Basse-Loire : M. Cachin (Couë-

ron) 6 - Gorges de Basse-Indre (Timbaud) 5 - Cordemais 2 - Taillandier (Couëron) 3

Rezé : Supiot 5 - Adan 3 - Fortun 8

Carquefou : cellule Lénine 2.

Ces premiers engagements ou résultats sont autant d'invitations aux cellules qui ne l'ont pas encore fait à déterminer rapidement les objectifs qu'elles se fixent d'ici la fin mars, ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour les réaliser. Alors pas un instant à perdre.

## RAPPORT LEGRAND : des propositions pour construire un collège démocratique

(suite de la première page)

supportable ». C'est en effet notre avis.

Sans doute ce constat devrait-il être complété par un examen sans complaisance des causes (car ce résultat n'est pas dû au hasard, il n'est que le fruit d'une politique délibérément ségrégative).

Mais nous ne ferons pas la fine bouche devant les objectifs que s'assigne le rapport :

— supprimer des ségrégations internes imputables à la sélection précoce ;

— lutter contre l'échec scolaire, donner à tous la formation la plus complète possible ;

— développer les capacités d'autonomie, de responsabilité, d'usage et la liberté ;

— faire en sorte que le collège réponde aux nouvelles exigences sociales d'élévation du niveau de culture et de qualification.

Nous reconnaissons là des préoccupations qui sont les nôtres.

Le rapport suggère un certain nombre de modalités pour atteindre ces objectifs : la réorganisation des classes et le regroupement d'élèves au sein d'ensembles hétérogènes de petite dimension, l'utilisation de groupes de niveau provisoires, le rééquilibrage des activités au profit des disciplines technologiques et artistiques, l'aide individualisée aux élèves à travail de tutorat, le travail en équipe des enseignants, l'harmonisation des services des enseignants.

Sans entrer dans les détails, il y a là un ensemble de propositions intéressantes. D'autres propositions peuvent sans doute s'y ajouter. Certaines sont à affiner. On peut par exemple se deman-

der si le rapport Legrand accorde assez d'attention à la question des contenus de l'enseignement, à leur ouverture sur la vie, à leur modernisation, au pluralisme.

On peut aussi s'interroger sur une certaine sous-estimation de ce que la rénovation en collège suppose dans le domaine de la formation des enseignants.

Ce qui est certain c'est que le statu-quo est impossible.

Il faut sortir le collège de la crise.

Et c'est urgent.

Cela suppose des réformes de structures. Cela exige des moyens.

Tel qu'il vient d'être rendu public, le rapport Legrand suscite la réflexion. Il est à discuter et à n'en pas douter il alimentera beaucoup les échanges le samedi 29 janvier aux Cinq Heures pour l'École qui se tiendront à l'initiative de notre Parti et qui réuniront des parents, enseignants, travailleurs, des jeunes de sensibilités différentes, animés par le souci de changer ensemble l'école.

## L'ÉCOLE ET LA NATION

UN EVENEMENT !

Le numéro spécial ASSISES NATIONALES.

Intégralement tous les rapports, les interventions des organisations invitées et le compte rendu de toutes les interventions.

UN DOCUMENT DE TRAVAIL INDISPENSABLE  
40 F.

Il est possible de se le procurer auprès de la Fédération et des sections du P.C.F.

# SOLDES

# CORNEILLE

46 av. de la République - SAINT-NAZAIRE

D  
A  
M  
E  
S

Manteaux

Impers

Pantalons

Pulls

Chemisiers

Cuir

Fourures

Peaux  
lignées

Robes

Jupes

DÉS MILLIERS DE VÊTEMENTS DAMES VENDUS À DES

PRIX SACRIFIÉS - TOUT DOIT DISPARAITRE

# NANTES : AU CONSEIL MUNICIPAL

Une cinquantaine de dossiers figuraient à l'ordre du jour de cette première séance du Conseil municipal de 1983. Des dossiers « techniques » pour l'essentiel, liés à la vie de la cité et résultant des grands choix faits par la municipalité, et qui ne provoquent que peu de débats. Au fil de leur examen, il fut possible une nouvelle fois de noter le rôle que jouent dans l'assemblée les élus communistes. A propos notamment de la réhabilitation des logements HLM de La Contrie. Henri Moysan intervint une nouvelle fois pour dénoncer les effets nocifs du

ce jour rien ne permet de modifier cette appréciation. L'office de Nantes et ses locataires peuvent faire leurs comptes et constater que ce système signifie une hausse considérable des loyers.

## DES CHIFFRES ELOQUENTS !

« L'exemple » de La Contrie est illustrant, expliqua-t-il. Dans ce quartier, en effet, les tarifs seront de 5,52 F le m<sup>2</sup> corrigé au 1<sup>er</sup> février 1983, les logements réhabilités dans

Cité de Nantes (aux Renards) d'une personne qui se retrouve seule dans un T3 réhabilité et dont les ressources ne sont que de 3 600 F par mois « le moins que l'on puisse dire, ce n'est pas la fortune ».

« Hé bien, montra-t-il, elle ne touche que 71 F d'APL pour un loyer là aussi de 1 003 F sans les charges. »

Notons que dans cette cité des Renards, après les travaux, le prix du m<sup>2</sup> corrigé est passé de 3,26 F à 10,10 F. « Les chiffres parlent d'eux-mêmes. »

On aboutit aujourd'hui au résultat suivant : dans ces deux cités (La Contrie, Les Renards),



conventionnement et défendre les intérêts des locataires.

Ainsi, nota-t-il, depuis l'an dernier, pour les Offices qui conventionnent, la suppression obligatoire de reverser une partie des loyers collectés au Fonds National de l'Habitat constitue un élément intéressant mais cela ne signifie pas l'abandon de la politique de conventionnement.

« Je vous avais dit alors que cette mesure en « demi-teinte » ne serait pas susceptible de supprimer les effets nocifs du conventionnement. A

cette même cité seront eux de 10,13 F ; autrement dit : la quittance doublera, ce qui va porter à plus de 1 000 F le loyer d'un T3 sans les charges. « Pour des familles modestes, ce n'est pas rien. »

« Vous me direz que l'aide personnalisée au logement vient en déduction de la charge supportée par les locataires, mais comme elle est liée directement à l'évolution de la famille, elle se trouve parfois supprimée ou fortement réduite ». Et l'élu communiste cita l'exemple dans une autre

avec le conventionnement, les loyers sont à présent plus élevés que dans les habitations neuves du centre ville comme Briard et Arche-sèche.

« Pour toutes ces raisons, poursuivit-il, les élus communistes continueront à se prononcer fermement contre le conventionnement, tout en souhaitant la mise en chantier rapide du projet de loi réformant le financement du logement. »

En conclusion de son intervention, Henri Moysan informa le Conseil municipal que le budget 83 de l'OP HLM de Nantes avait été examiné, discuté et voté le 21 décembre dernier. « Ce budget, exposa l'élu communiste, est la copie conforme de celui de 1982, il souffre toujours des effets de la loi de 1977. »

« Si les dispositions définies par le gouvernement en matière de loyers, c'est-à-dire 8 % d'augmentation pour l'année, nous paraissent aller dans le bon sens, par contre sur le plan de l'entretien du patrimoine, faute de moyens nos cités risquent de se dégrader un peu plus. »

« Notre gestion se heurte donc à deux questions décisives. »

La première est celle de l'engagement financier de l'Etat qui doit progresser à un niveau très soutenu dans le cadre de toute politique sociale du logement. La seconde est la nécessité d'une réforme du financement.

Or, sur ces deux questions, notre budget 83 fait l'impasse, ce qui a amené les administrateurs communistes à refuser de le voter. »

Pour des raisons identiques, les élus communistes refuseront donc de voter le dossier 45.

..

A noter qu'après cette intervention de Henri Moysan, on entendit G. Goureaux, dire tout d'abord que « la loi n'est pas bonne » pour finir par un vibrant plaidoyer en faveur du conventionnement.

A son tour, Paul Le Guilloux exprima sa surprise d'un tel plaidoyer et réaffirma la volonté des élus communistes de tout faire pour changer cette mauvaise loi.

# SUR UNE INAUGURATION...

Presse et radio locales n'ont pas tari d'éloges, faut-il s'étonner ? sur l'Espace 44 que vient de offrir le Conseil Général. Nous aurons tout su de l'inauguration faite « sans solennité particulière », comme l'annonçait Ouest-France. Que diable ma chère ! 800 personnes, le verre à la main, MM. De Cossé-Brissac et De Funès en tête, l'un et l'autre dans leurs rôles respectifs : on a eu le droit à quelques mots du premier, et à « l'affreuse grimace qu'on a vue et revue cent fois », dit l'Éclair, du second.

Au milieu de tout ce beau monde, invités eux aussi « les corps de métiers », pour reprendre la formule d'Ouest-France. Traduire : les ouvriers qui ont bâti l'ouvrage et ne pas croire que MM. Volard et Couturier se seraient comme par miracle décidés à mettre sur pied une politique hardie visant à ouvrir grandes les portes de la culture à une catégorie du public qui jusqu'alors restait au seuil. Non ! il s'agissait d'une largesse, en cette période d'étreintes ; un « geste », dans la plus pure tradition de la droite réactionnaire, une « aumône ».

Les temps ont changé : la reconnaissance a fait place à l'ingratitude. En guise de remerciements, un communiqué syndical dans la presse dénonçait le jour même de l'inauguration « les conditions dans lesquelles s'était effectuée la construction de la salle », citant péle-mêle « les heures supplémentaires constantes, le travail le samedi et le dimanche... et ce parfois, dans des conditions de sécurité laissant à désirer ». Le communiqué concluait en jugeant « scandaleux que dans une région où la situation de l'emploi se dégrade de jour en jour le Conseil général ait imposé aux travailleurs des délais de réalisation record, ignorant ainsi les conséquences sur les conditions de travail des ouvriers des chantiers ». Voilà qui remet à sa juste place l'invitation du premier soir et permet de mieux apprécier l'auto-satisfaction affichée par MM. Volard et Couturier : « Nous avons travaillé nuit et jour, par équipes, sans vacances ». Le patronat local pourrait profiter des leçons du Conseil général en matière d'organisation du travail et d'exploitation des travailleurs.

A la décharge de la droite qui sévit au Conseil général on peut reconnaître qu'elle ne s'est jamais flattée d'être à l'avant-garde de la politique sociale ; par contre MM. De Cossé-Brissac, Le Masne et Cie se targuent d'être de bons économistes et de vigilants gestionnaires. Que ne suivent-ils eux-mêmes leurs propres leçons ?

22 juin 1982 : dépense prévue : 16,7 millions (14,7 pour le théâ-

tre, 2 pour les abords). Mi-novembre : première rallonge : 5,6 M. pour la construction et 1,7 pour les abords. On ne s'est pas arrêté en si bon chemin : depuis le 18 novembre la construction a subi un nouveau dépassement de 11 % pour atteindre 22,5 M. aujourd'hui - à rapprocher des 14,7 prévus initialement. Quant aux abords, on s'apercevra au printemps que 3,7 M. n'ont pas suffi, et l'on fera plus que doubler les 2 M. votés à l'origine. En matière de gestion rigoureuse de l'argent des contribuables il est difficile de faire mieux ! Ils risquent de ne pas comprendre les réserves du scénographe à qui l'on a confié l'opération : « il a fallu construire vite et avec un budget extrêmement modeste », ou encore « Le budget étant réduit, la mécanique-plateau n'est pas sophistiquée ».

Espace 44, mon cher Espace... Sans prétendre donner des leçons, moins de précipitation, un temps d'étude et de réalisation plus conforme aux dimensions de l'opération, n'aurait-il pas évité un tel gâchis - pour ne pas dire plus - de l'argent des habitants du département ?

Dans quel but ces dépenses somptuaires ? Impulser la politique culturelle du département ? Soit. Mais on n'a pas choisi le meilleur moyen, pour ce faire. Les Nantais et les habitants de l'agglomération ont un grand nombre d'outils culturels mis à leur disposition. Théâtre, variétés, expositions, conférences, café-théâtre... Le memento quotidien d'Ouest-France notait chaque jour plus de vingt propositions offertes aux Nantais, cinémas mis à part, durant le mois de novembre : une Maison de la Culture, un Opéra, un Conservatoire, un orchestre régional, des musées importants, la Manu, bientôt la Médiathèque. était-ce dans une ville proposant tous ces équipements lourds, et la liste n'est pas exhaustive, à ses habitants, qu'il fallait en créer un nouveau ? L'argent des habitants de tout le département ne serait-il pas mieux employé à irriguer l'ensemble du département, plutôt que de venir enrichir ce qui est déjà suffisamment riche ?

Oui, mais ! Il n'y aurait pas eu l'Espace 44. Il n'y aurait pas eu l'opération de prestige. Encore moins la petite opération politique que s'est offerte la majorité réactionnaire du Conseil général. Les récentes campagnes d'affiches sur Nantes ont prouvé que la droite ne manquait pas d'argent. Elle vient avec l'opération Espace 44, lancée dans le même temps que la campagne municipale, de démontrer qu'elle sait utiliser aussi celui de tous les contribuables à des fins partisanes. Et si les électeurs lui rendaient la monnaie de la pièce ?

## Pour une application conséquente des droits nouveaux

Des droits nouveaux ont été institués par la loi pour les travailleurs et leurs organisations syndicales dans les entreprises.

L'USTM-CGT s'en est félicitée tout en soulignant les insuffisances et les ambiguïtés constatées dans certains textes. Globalement c'est une avancée.

Ces droits nouveaux permettent aux travailleurs d'être de plus en plus citoyens dans l'entreprise, de mieux assurer leurs droits syndicaux, de mieux faire valoir leurs intérêts. Ils permettent aussi d'intervenir dans la marche des entreprises.

Il reste néanmoins à les appliquer concrètement face à la résistance acharnée du patronat, de la droite, et de la CGC, et l'USTM-CGT prend et prendra toute sa place dans cette bataille.

Mais aujourd'hui, les décrets d'application proposés par Auroux, Ministre du Travail, pour la représentation élue du personnel (DP et CE) marquent un recul et s'inscrivent dans un sens opposé aux orientations législatives.

En prévoyant une nouvelle répartition du nombre des élus, les propositions de décrets aboutissent à la suppression de

plus de 40 000 élus des travailleurs des entreprises de moins de 1 750 salariés, dont des milliers de PME.

Si ces décrets restaient en l'état, ils rayeraient d'un seul coup les conquêtes obtenues en 1936 et 1945, pour la représentation des travailleurs dans ces entreprises de moins de 1 750 salariés, qui sont les plus nombreuses.

Pour l'USTM-CGT, c'est une atteinte inadmissible à la démocratie et une réduction des droits des travailleurs.

Pour l'USTM-CGT un tel projet est inacceptable, car il pénalise et prive de moyens de défense les travailleurs au moment où ils en ont le plus besoin, face au patronat et pour faire avancer le changement.

L'USTM-CGT affirme avec force que les droits nouveaux sont des moyens indispensables pour poursuivre les transformations économiques et sociales propres à sortir le pays de la crise.

Aussi, l'USTM-CGT invite ses organisations, les travailleurs, à faire connaître au Ministre du Travail, et aux Parlementaires de la majorité, leurs volontés de voir appliquer de façon offensive et novatrice ces lois nouvelles.

## Un outil pour les initiatives des cellules et pour les assemblées populaires



Le livre : « Produire Français - Le Grand Défi », dont l'auteur est Pierre Juquin, paraît ces jours-ci et sera disponible en librairie à partir de la fin janvier.

Ce livre sera présenté pu-

bliquement le 19 janvier à 18 h 30 à Paris, dans les locaux de Messidor et notre presse y reviendra.

Cet ouvrage est un outil à utiliser dans les diverses initiatives s'insérant dans l'action nationale pour le renouveau économique, le progrès social et les droits des travailleurs. Evidemment la diffusion de ce livre et le débat autour des idées qu'il développe peuvent utilement alimenter les assemblées populaires de renforcement du Parti qui vont se dérouler jusqu'à la fin février.

Pour se procurer ce livre les cellules doivent passer rapidement leurs commandes auprès de leurs sections, qui transmettront à la fédération avec le règlement correspondant. Le prix unitaire du livre est de 55 F.

D'autre part, ce livre pouvant intéresser nos lecteurs, nous les informons qu'il sera disponible fin janvier à la librairie « Le livre ouvert », 21, rue du Calvaire, Nantes.

## CONSEIL GÉNÉRAL

# La bêtise et la haine :

## “ COMMUNISTES PAS FRANÇAIS ! ”

A l'origine, à cette première séance 1983 du Conseil Général, il devait être prévu de jouer à « je ne touche pas, tu ne me touches pas ».

On devait écouter tranquillement le discours du président et retourner à ses occupations.

Et pourtant, il y en avait des choses à dire sur le discours du président, jugé pourtant mesuré et courtois par certains de nos partenaires.

Un discours où dominait la morosité et le pessimisme, et même si l'on s'y réjouit de la fusion de la Navale Nantaise et Nazairienne, c'est pour appeler à la vigilance.

Il y a des choses que ceux qui, comme De Cossé-Brissac, avaient tiré un trait sur la Navale Nantaise, n'ont pas le droit de dire.

La pudeur devrait les engager au silence. Maurice Rocher dans son éditorial de la semaine dernière a été assez clair pour ne pas y revenir dans ces colonnes.

Mais Marcel MOREAU, Conseiller général communiste, en pleine séance publique ne pouvait laisser passer cette déclaration sans intervenir, pour rappeler à cette assemblée d'amnésiques qui a détenu le pouvoir politique et économique pendant des décennies, qu'ils étaient mal placés pour donner des leçons ou pour faire la fine bouche sur la gestion de la gauche.

En intervenant ainsi, le Conseiller général communiste cassait le scénario mis en place, il rompait le consensus qui allait s'instaurer. La majorité conser-

vatrice ne s'y trompait pas. Déçue de voir sa mise en scène déjouée elle se lançait dans l'agression verbale. Non pas pour répondre sur le fond, ou pour s'expliquer sur leur gestion passée, mais pour s'en prendre au seul communiste de cette assemblée.

Les masques sont tombés. Fini les visages aimables et souriants des bons vœux des débuts de séance. La haine et la bêtise les défiguraient pendant que leurs bouches vomissaient l'insulte : « Ce communiste d'un parti dit Français ».

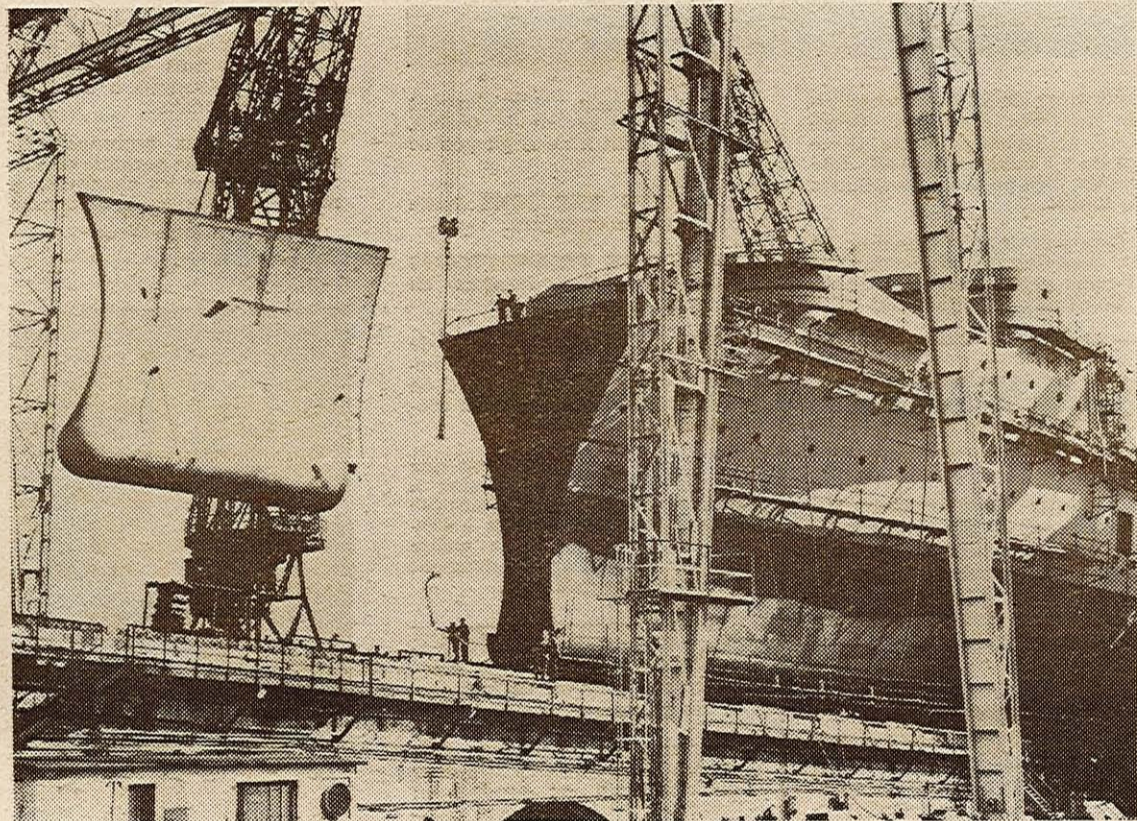
C'est l'insulte « Communistes pas Français », qu'em-

poyaient les nazis pour justifier les massacres et les fusillades...

De quoi faire bondir. C'est ce qu'a fait Michel MOREAU qui n'ayant plus le droit à la parole a pris la porte.

Une majorité de l'assemblée qui approuve l'insulte, un président qui couvre, une presse locale qui tourne l'événement en dérision, et tout cela pour ne pas avouer que les uns et les autres avaient « tiré un trait » sur la Navale à Nantes.

Faut-il que l'enjeu soit important pour qu'ils en arrivent à taper si bas. Tristes gens...



Accident mortel aux Chantiers de l'Atlantique :

# Claude PÉRIO est mort

## VICTIME D'UN ACCIDENT DU TRAVAIL

### PARCE QU'IL TRAVAILLAIT SEUL

La preuve vient hélas d'être faite tragiquement que des postes de travail peuvent être créés aux chantiers navals et de mécanique d'Alsthom-Atlantique à St-Nazaire.

Un jeune travailleur de 32 ans, marié et père de trois enfants est mort la semaine dernière parce qu'il exécutait seul une réparation. Claude PERIO, domicilié à St-Lyphard, ouvrier d'entretien, était occupé à remettre en état une chaîne de convoyeur

de profilés. Son travail achevé, il a voulu, toujours seul, remettre en route la machine. C'est à ce moment là qu'il a été happé par les rouleaux de l'engin. Il est mort étouffé.

Tandis qu'une enquête était ouverte, les syndicats CGT, CFDT et FO — ouvriers et E.T.D.A. — d'Alsthom-Atlantique appelaient à un débrayage de 2 heures jeudi afin que soient mis en place aux « Chantiers » tous les moyens nécessaires pour assurer la

sécurité du travail.

En saluant la mémoire de leur malheureux camarade, les « métallos » exigeaient à l'unanimité de ne plus revoir de nouvelles victimes pour le seul profit du patronat.

Pour ses camarades de travail, Claude PERIO ne serait certainement pas mort si un compagnon s'était trouvé avec lui pour effectuer ce travail. « Il faudrait toujours être deux pour ces réparations sur les grosses machines, avec quelqu'un en permanence près de l'arrêt d'urgence », explique un militant CGT.

Une nécessité, qui se heurte à l'insuffisance des effectifs entrevue par les patrons.

A force d'être poussé à travailler « on s'habitue aux risques » dit-on à Alsthom-Atlantique.

Mais Claude PERIO est mort ! Lui, Alsthom-Atlantique, entreprise maintenant nationalisée, devra aussi en tenir compte. Le 11 mai 1981 est passé. Le

## PISTE CYCLABLE A CERTÉ PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Deux interventions de Jean-Louis LE CORRE, maire de Trignac

Jean-Louis Le Corre, maire de Trignac, est récemment intervenu, d'une part auprès de M. le Directeur départemental de l'Équipement à propos de la situation des passages inférieurs des pistes cyclables de Certé, d'autre part auprès de M. le Préfet de Région, commissaire de la République, à propos de la protection maternelle et infantile.

Voici les réponses qu'il a reçues sur ces deux questions.

« Monsieur le Maire,

Vous avez attiré mon attention sur les difficultés que rencontrent les usagers cyclistes et cyclomotoristes empruntant les passages inférieurs sous la pénétrante Ouest de Saint-

Nazaire, au droit de l'échangeur de Certé : en effet, en période pluvieuse, ceux-ci sont envahis par les eaux qu'il n'est pas possible d'évacuer en l'absence d'exutoire utilisable.

Or, vous m'indiquez que la réalisation, au printemps 1982, du canal de la Belle Hautière permettait de résoudre ce problème et vous me demandez de réaliser les travaux correspondants avant la période hivernale.

Le problème que vous évoquez concerne tout à la fois l'évacuation des eaux de la piste cyclable et celle des terrains de l'échangeur, lequel n'a pu, de ce fait, et malgré plusieurs tentatives, faire l'objet d'aménagements paysagers acceptables.

J'ai donc demandé à mes services d'examiner si le canal de la Belle Hautière pouvait servir d'exutoire aux eaux pluviales de la piste cyclable et des terrains de l'échangeur de Certé, et à quelles conditions techniques, administratives et financières les travaux correspondants pourraient être réalisés. Cette étude est en cours, et je ne manquerai pas de vous tenir informé de son avancement et des conclusions auxquelles elle aboutit.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire en l'assurance de mes sentiments distingués. »

« Monsieur le Maire,

Par lettre citée en référence vous avez appelé mon attention sur la situation du service P.M.I. du secteur de votre commune.

Vous indiquez notamment que le départ d'une infirmière, dont le remplacement ne sera pas assuré, compromettrait le fonctionnement du service médical et vous sollicitez donc le maintien de ce poste.

Je vous précise qu'une demande de mutation formulée par l'infirmière en poste à Trignac a été en effet enregistrée par les services des affaires sanitaires et sociales. Toutefois cette requête ne pourra être honorée que dans la mesure où son remplacement sera prévu ; ce changement ne pouvant intervenir qu'en fonction des effectifs disponibles.

En conséquence, aucune perturbation du service P.M.I. n'est à redouter actuellement. »

Imprimerie Commerciale  
32, bd Laënnec - NANTES  
C.P.P.P. n° 52 987  
Directeur de la publication  
Maurice ROCHER  
41, rue des Olivettes - NANTES

## bref... en bref... en bref...

● Les chauffeurs des cars scolaires des cantons de Blain, Pontchâteau et St-Gildas-des-Bois ont fait grève pendant deux jours la semaine dernière pour le maintien d'un avantage acquis (la possibilité de rejoindre leur domicile avec le car) et l'établissement d'une convention collective. Ce mouvement a abouti à un protocole d'accord.

● A Ancenis, la totalité des agents E.D.F. et G.D.F. ont débuté une grève mardi de la semaine passée pour une augmentation des effectifs.

● Rapport Legrand - Avenir des collèges. Le SNES nous communique qu'à la veille de la publication par M. SAVARY des propositions qu'il retient sur le rapport Legrand, la section académique du SNES appelle les enseignants des collèges à faire de la journée du 13 janvier une journée de réflexion sur l'avenir des collèges et les propositions Legrand et à participer au rassemblement national des 22 et 23 janvier à Paris, sur le thème « Une école pour réussir ». Pour tous renseignements contacter le SNES, 12, rue Dobrée, Nantes.

FAITES  
CONFIANCE  
AUX  
ANNONCEURS  
DES

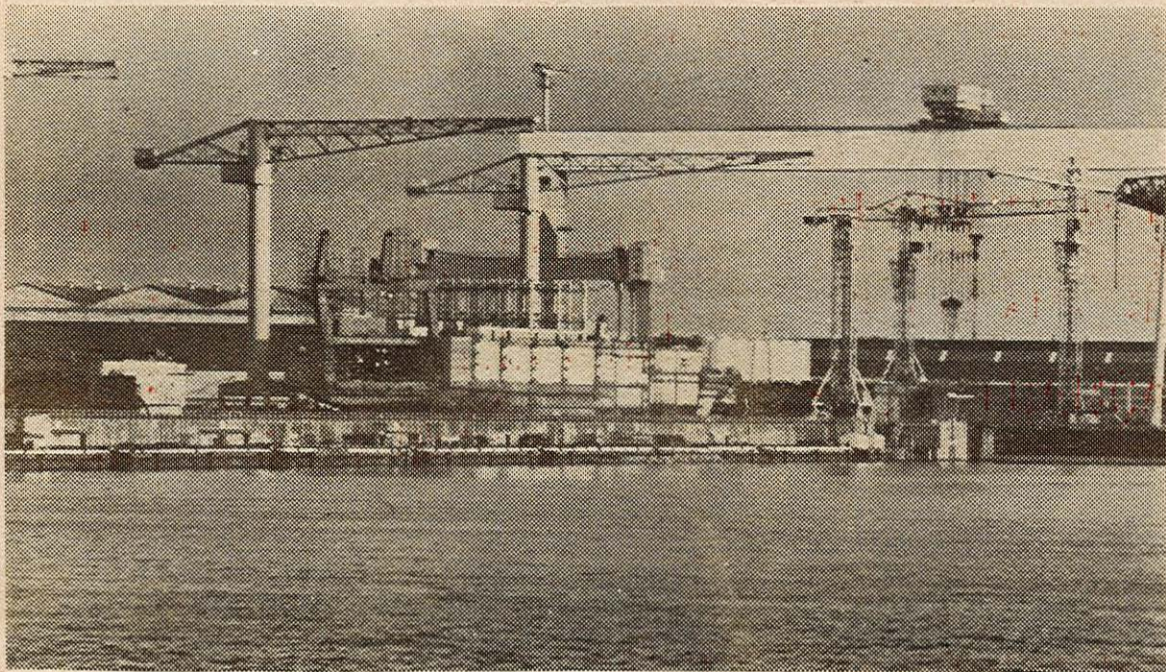
QUI VOUS RESERVERONT LE MEILLEUR ACCUEIL

LOIRE ATLANTIQUE les nouvelles

# L'ALSTHOM, LA NAVALE ET LE DÉPARTEMENT

## Une conférence de presse de l'U.S.T.M.-C.G.T.

Mercredi 12 janvier l'USTM CGT de Loire-Atlantique tenait à Nantes une conférence de presse au cours de laquelle elle devait donner son opinion sur le regroupement Alsthom-Atlantique et Dubigeon Normandie ainsi que sur la réorganisation de la construction Navale française. Publiant dans ce numéro des Nouvelles les interviews de René MAGRE et de Désiré DEPASSE sur ces questions, nous consacrerons donc l'essentiel de notre compte-rendu aux propositions faites par la CGT au cours de cette conférence de presse.



### LES PROPOSITIONS DE LA C.G.T.

#### 1) POLITIQUE INDUSTRIELLE

DANS SES GRANDES LIGNES :

a) Développement de la flotte française afin de permettre une

couverture de 50 % de notre trafic maritime gravement défectueux. Actuellement, notre flotte est de 9,7 millions de TJB. Elle devrait être portée à 16 millions de tonnes.

Cela permettrait d'assurer et de planifier la production et l'emploi pour plusieurs années. Construire 6 millions de TJB,

cela représente potentiellement environ cinq années de travail, naturellement il ne s'agit pas de dire :

— NOUS REFUSONS toute construction étrangère.

— NOUS CONSTRUIRONS tous les navires français en France.

NON ! Il s'agit à la fois de donner la priorité à la construction navale française tout en étant largement ouvert à la coopération internationale.

D'ailleurs, nous rappelons que ce sont ceux qui se refusent à développer la flotte française qui ne sont pas ouverts à l'extérieur, car en effet, le navire est par excellence l'instrument du commerce extérieur.

Il n'est pas inutile de rappeler cela à l'heure où tant de monde insiste sur notre déficit du commerce extérieur ou de la balance des paiements.

Par exemple, un cargo produit pendant sa vie 5 FOIS sa valeur en devises s'il est produit en France et 3,3 fois s'il est construit à l'étranger... C'est M. Pottier D'Orsay, délégué général des armateurs qui écrivait cela dans son rapport annuel en 1974.

Indiscutablement, un pays qui laisserait dépérir sa flotte se trouverait dans l'impossibilité de développer correctement son commerce extérieur.

Or actuellement, il y a des problèmes.

Nous le verrons plus loin.

b) Renouveler la flotte par le remplacement de navires âgés ou inadaptes.

c) Assurer la maîtrise et le développement du cabotage sur nos côtes.

d) Renouveler et renforcer notre flottille de pêche pour en finir avec le déficit de la balance des produits de mer qui s'élevait en 1980 à 3,4 milliards de francs.

Inadmissible pour un pays ayant 3 500 km de côtes comme la France.

Ces deux derniers points permettraient de donner les moyens de maintenir et développer les petits et moyens chantiers.

e) Moyens d'interventions efficaces pour équiper les ports tels : dragues, remorqueurs, bateaux-pompe, navires dépollueurs, baliseurs, etc.

### 2) LES STRUCTURES

Le nouveau groupe public doit permettre de concrétiser les changements concernant la politique industrielle et sociale avec notamment l'intervention des travailleurs dans la gestion et un statut identique à celui du secteur nationalisé.

Avec les deux regroupements nous exigeons la garantie de l'intégrité de tous les chantiers, le maintien des effectifs, en conser-

### 3) PLANIFICATION ET RATIONALISATION

Les quotas de production et les aides doivent être précisés et répartis en fonction de la capacité de chaque chantier.

Un contrôle paritaire : syndicat - Etat - Entreprises doit permettre de vérifier l'efficacité de l'utilisation des aides.

Dégager les moyens financiers pour la mise en place d'un programme d'investissements matériels et humains.

— Que les conditions de travail soient améliorées.

— Qu'un effort soit entrepris afin de développer la recherche pour placer nos chantiers à la pointe des techniques.

Toutes ces mesures doivent concourir à une meilleure productivité de nos chantiers.

### 4) SOCIAL

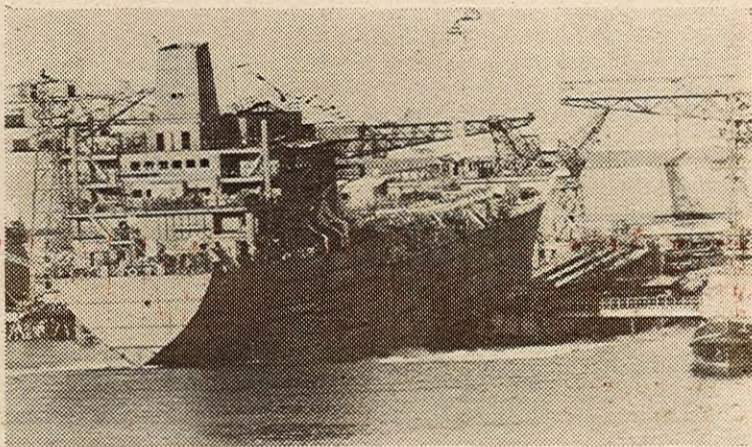
Avec la participation et l'aide financière de l'Etat cette politique industrielle ne peut être dissociée d'une politique sociale audacieuse assurant le développement de l'emploi, le maintien et la progression du pouvoir d'achat, des salaires, le développement des droits et libertés syndicales.

Ces mesures doivent déboucher sur :

— La généralisation des départs à cinquante-cinq ans

— Une véritable cinquième semaine de congés.

— La réduction du temps de



vant et en développant la capacité de chacun d'eux à construire tous les types de navires.

Cela exclut évidemment une éventuelle spécialisation et aussi toute tendance aux mutations et déplacements de travailleurs.

L'avenir des petits et moyens chantiers doit aussi être garanti. C'est le cas, pour ce qui concerne la Loire-Atlantique, des AFO.

travail de suite, à trente-huit heures pour aller vers les trente-cinq heures.

Toutes ces mesures sont justifiées.

Il ne faut pas oublier que la navale est une industrie dure, pénible...

Le taux de fréquence des accidents du travail et leur taux de gravité sont en effet le double des taux de la Métallurgie.

## Interview de René MAGRÉ

(suite de la première page)

Tout cela fait qu'au fond la réorganisation de la navale contient des aspects positifs mais qui ne sont pas poussés assez loin pour avoir un maximum d'efficacité.

### « Les Nouvelles » :

Pour en revenir aux commandes, quelles sont les possibilités ?

René MAGRÉ :

Il y en a plusieurs. Je m'en tiendrai ici à une seule : la

pense que ce sont ceux qui se refusent à développer notre flotte qui ne sont pas ouverts sur l'extérieur, car le navire, à mon avis, est par excellence l'instrument du commerce extérieur.

### « Les Nouvelles » :

En fait si les travailleurs en font leur affaire, on peut penser que ce nouveau secteur public peut jouer un grand rôle au plan économique et social ?



René MAGRÉ :

Je pense que la domination d'Alsthom-Atlantique peut poser des problèmes graves à notre région si ce groupe poursuit sa politique actuelle.

Et je pense également que si ce nouveau secteur public joue pleinement son rôle novateur aussi bien dans le domaine économique que social cela peut être extrêmement positif : la nationalisation, les droits nouveaux, la décentralisation sont des moyens entre les mains des travailleurs qui doivent aider à aller dans le bon sens. Car pour l'instant, l'essentiel est de travailler à ce que la politique de l'Alsthom change.

flotte française. Notre flotte est actuellement, avec 9,7 millions de TJB, au point le plus bas. Elle était à près de 12 millions de TJB en avril 78 et à 11,1 lorsque la gauche est arrivée au pouvoir.

C'est un problème grave d'autant que la flotte mondiale continue de croître.

En corollaire le déficit de la balance des transports maritimes connaît des records puisqu'il est rendu à 5,99 Milliards de francs alors qu'il était de 2 Milliards en 1977.

Il faut mettre un terme à cette situation qui coûte très cher : Il faut construire français.

Et lorsque j'entends parler d'autarcie à ce propos je

## FUSION ALSTHOM-DUBIGEON

### Quatre questions à Désiré DEPASSE

« Les Nouvelles » : Tu es membre du Parti et tu as d'importantes responsabilités syndicales à Dubigeon, peux-tu nous dire comment tu apprécies les décisions du Ministère de la Mer avec le rapprochement Alsthom-Atlantique ?

Désiré DEPASSE : Nous apprécions positivement un tel protocole d'accord, qui répond à la réorganisation de la construction navale et à sa consolidation. C'est du moins ce qu'a affirmé le Ministre de la Mer. Pour notre part, cette réorganisation doit avoir pour but de renforcer cette industrie vitale pour notre département et notre indépendance nationale.

« Les Nouvelles » : Comment va se traduire ce rapprochement pour l'activité industrielle et les intérêts des travailleurs ?

D. DEPASSE : Dubigeon à terme sera progressivement

intégré en tant qu'établissement dans l'Alsthom. La vocation navale et le site de Nantes sont préservés, et l'absence de licenciement sont des points positifs.

Du point de vue industriel, la vocation militaire pour l'exportation sera renforcée.

La vocation marine marchande est maintenue avec des perspectives de commandes annoncées par le Ministère.

« Les Nouvelles » : Est-ce que cela répond à toutes les interrogations ?

D. DEPASSE : Non, car il n'y a aucune commande dans l'immédiat et le plan de charges n'est couvert qu'à 50 %.

Aucune précision, ni engagement du Ministère n'ont été obtenus, concernant le maintien des bureaux d'études à Nantes.

Il en est de même en ce qui concerne les ateliers menuiserie, tuyauterie, et serrurerie,

où une partie du personnel risque d'être reconvertie...

« Les Nouvelles » : Par conséquent, pour vous, l'action doit se poursuivre...

D. DEPASSE : Oui, car nous ne pouvons nous satisfaire totalement de cette décision, qui est unilatérale, et laisse de nombreux points dans l'ombre. A commencer que cette filialisation de DN dans l'Alsthom pose avec force le problème du contenu des entreprises nationales.

D'autre part, il faudra toute la vigilance et l'intervention consciente à chaque instant des travailleurs pour obtenir de l'Alsthom comme des Pouvoirs publics, des garanties meilleures de nature à être durable.

Donc, en conclusion, agir pour pousser plus avant les choses et relancer durablement la construction navale en rivière.